

# Le Courant

Une ville pour la famille



FÉVRIER 2021  
VOLUME 24, N° 1

## Mot du maire

### Sommaire budget 2021

Le 14 décembre dernier, le conseil de la Ville de Richelieu a adopté son budget pour l'année 2021. Chaque année, nous avons quelques surprises qui viennent teinter les prévisions budgétaires et 2021 ne fait pas exception. Avec les changements climatiques que nous vivons, il y a de plus en plus de fortes pluies qui sollicitent nos infrastructures sanitaires et pluviales. Par conséquent les municipalités du Québec doivent gérer des réclamations d'assurance en hausse qui font augmenter les primes des municipalités. Concrètement, pour la Ville de Richelieu, la facture a triplé cette année. Elle passe de 50 000 \$ à 150 000 \$ pour une seule année.

Nous avons connu en 2020 la crise du recyclage, alors que plusieurs compagnies qui traitaient ces matières ont fermé leurs portes. Les prix ont tout simplement explosé. Cette hausse se reflète sur le budget puisqu'il y aura une augmentation de 26 \$ par porte pour le traitement de la matière. Bonne nouvelle, le gouvernement a adopté une loi qui donne au producteur la responsabilité du traitement de la matière qu'ils produisent et enlève celle-ci aux municipalités, ce qui nous permettra de souffler en 2023. Mais pour l'instant, nous devons assumer cette hausse jusqu'à l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi.

La construction et l'ouverture d'un écocentre pour la MRC ajoute un montant de 25 \$ par porte pour ce nouveau service. L'écocentre remplace la fameuse collecte des RDD que nous faisons une fois par mois le samedi par une offre beaucoup plus grande il est ouvert de 3 à 4 fois par semaine et on y accepte plus de matières. L'environnement a un coût et nous devons faire cet effort pour améliorer notre milieu de vie.

Nous recevrons cette année une compensation financière de 302 000 \$ de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), car nous avons des terres

agricoles. Cette somme nous permet de réduire la pression sur les contribuables puisque la municipalité est limitée dans son expansion ce qui réduit ses sources de revenus potentiels.

Pour 2021, nous avons concentré nos efforts à l'amélioration de nos infrastructures qui, malheureusement, ne sont pas toujours visibles pour le citoyen, mais tellement importantes. Le bouclage du réseau d'aqueduc, qui permettra d'améliorer la qualité de notre eau potable sur la 5<sup>e</sup> Rue et le boulevard Swail, est prévu dans ce secteur cette année. La mise aux normes de la station de pompage Viger en éliminant celle de Théberge est au menu aussi. La station de pompage Béique a qui permettra besoin d'amour. Nous voulons améliorer l'éclairage de nos rues en commençant par les intersections qui sont nécessaires pour la sécurité des piétons et des cyclistes est un enjeu.

Au printemps, nous prévoyons commencer les travaux sur la montée Daigneault et d'y ajouter un parc, comme on nous le demande depuis longtemps. La réflexion sur l'avenir de la bibliothèque se poursuit et plusieurs scénarios sont étudiés, car demeure important que nous ayons des infrastructures à la hauteur de nos moyens.

Le projet de la piste cyclable sur l'emprise ferroviaire abandonnée se poursuit avec la MRC et le ministère des Transports et pourrait débiter à l'automne, si toutes les autorisations sont accordées.

Cette année, avec la pandémie, nous maintenons le cap sur une gestion serrée afin de donner aux citoyens des services de qualité en tenant compte de leur capacité de payer.

Merci.

## HÔTEL DE VILLE DE RICHELIEU

200, boulevard Richelieu  
Richelieu (Québec) J3L 3R4  
Téléphone : 450 658-1157  
Télexcopieur : 450 658-5096  
info@ville.richelieu.qc.ca



[www.ville.richelieu.qc.ca](http://www.ville.richelieu.qc.ca)



[www.facebook.com/VilledeRichelieu](https://www.facebook.com/VilledeRichelieu)



#unevillepourlafamille



Prochaine date de tombée :  
3 mai 2021

## QUELQUES NUMÉROS UTILES

- **URGENCE** (police / pompiers / ambulance) : 9-1-1
- **Bibliothèque** : 450 658-1157, poste 235
- **CLSC** : 450 658-7561
- **Info-Santé** : 8-1-1
- **Police** : 1 450 536-3333 ou 1 888 678-7000

### Le budget 2021

Le budget 2021 augmente de 8,74 % par rapport à celui de 2020, soit une hausse de 651 971 \$, pour un montant total de 8 113 352 \$. Cette différence vient surtout de l'augmentation du coût de la collecte des matières recyclables, de leur traitement et de l'ajout d'un service d'écocentre. Cela nous donne une augmentation de 135 770 \$, pour un total de 649 664 \$ pour ce service. N'oublions pas que ce montant inclut un service de collecte à la porte, le transport et le traitement de la matière selon les normes environnementales exigées par le gouvernement, sauf évidemment pour l'écocentre. Nous avons souvent tendance à minimiser ce service qui, collectivement, coûte moins cher qu'individuellement. Nous devons faire cette prise de conscience pour le respect de notre environnement.

Il faut prévoir une dépense supplémentaire de 96 500 \$, car 2021 est une année électorale. Les assurances générales de la municipalité ont fait un bond de 100 000 \$ à cause de tous les changements climatiques. Ces trois montants, qui sont une obligation et non un choix, expliquent plus de 50 % de l'augmentation du budget de la ville. Les autres postes budgétaires (masse salariale, électricité, téléphones, essence, etc.) ont été ajustés selon les différentes ententes.

Afin de combler cette augmentation et que le tout ne soit pas assumé par les contribuables, nous avons affecté un montant de 75 000 \$ d'une réserve pour les élections. Aussi, un montant de 302 000 \$ provenant d'une compensation de la CMM a été inclus au budget 2021.

À l'exception des matières résiduelles qui augmente de 52,43 \$, pour lesquelles le coût de la collecte porte, les autres tarifications demeurent les mêmes. Afin de boucler le budget 2021, nous avons augmenté le taux de taxation de 0,9 %, soit 0,0052 \$ du 100 \$ d'évaluation pour les résidences. Donc, le nouveau taux sera de 0,5848 \$ contre 0,5796 \$ l'an dernier pour le résidentiel. Les autres catégories seront ajustées de 0,9 % aussi. Pour une résidence unifamiliale moyenne de 318 924 \$, l'augmentation annuelle représentera une somme de 69,02 \$.

Malgré la pandémie, l'objectif est atteint : nous offrons un service de qualité aux citoyens en pensant à leur capacité de payer.

Merci.



### Comparatif d'un compte de taxes 2020 - 2021

Résidence unifamiliale moyenne : 318 924 \$

	2020	2021
Générale .....	1848,48 \$	1865,07 \$
Eau .....	170,00 \$	170,00 \$
Assainissement .....	160,00 \$	160,00 \$
Ordures .....	.81,74 \$	.82,32 \$
Collette sélective .....	.47,50 \$	.73,50 \$
Collecte des matières organiques .....	.81,50 \$	.82,35 \$
Écocentre .....	.00 \$	.25,00 \$
Sécurité publique .....	175,00 \$	175,00 \$
<b>Total taxes foncières .....</b>	<b>2 564,22 \$</b>	<b>2633,24 \$</b>

### Prévisions budgétaires 2021 non consolidées

#### REVENUS

Taxes .....	7 164 543 \$
Paiements tenant lieu de taxes .....	70 700 \$
Transferts .....	467 809 \$
Services rendus .....	108 300 \$
Imposition des droits .....	220 000 \$
Intérêts .....	.82 000 \$
<b>Total des revenus .....</b>	<b>8 113 352 \$</b>

#### DÉPENSES ET AFFECTATIONS

Administration générale .....	1 657 691 \$
Sécurité publique .....	1 603 546 \$
Transport .....	2 084 637 \$
Hygiène du milieu .....	1 993 418 \$
Santé et bien-être .....	.62 767 \$
Aménagement, urbanisme et développement .....	223 398 \$
Loisirs et culture .....	1 014 770 \$
Frais de financement .....	245 170 \$
Remboursement de la dette .....	450 300 \$
Remboursement du fonds de roulement .....	112 500 \$
Affectations – surplus affecté .....	-115 000 \$
Affectations autres .....	-1 219 845 \$
<b>Total des dépenses et affectations .....</b>	<b>8 113 352 \$</b>

## Le budget

## Programme triennal d'immobilisations - Années 2021 - 2022 - 2023

TITRE	*	2021	2022	2023	TOTAL
Mise aux normes des infrastructures sur une partie de la 9 <sup>e</sup> Avenue (TECQ)	6-7	- \$	2 000 000 \$	- \$	2 000 000 \$
Mise aux normes des infrastructures sur une partie de la 9 <sup>e</sup> Avenue et de la 4 <sup>e</sup> Rue (Fimeau)	6-7	- \$	- \$	4 675 000 \$	4 675 000 \$
Mise à niveau de la station de pompage Michel-Viger et élimination de la station Théberge	6	475 000 \$	- \$	- \$	475 000 \$
Mise à niveau de la station de pompage Béique	8	75 000 \$	- \$	- \$	75 000 \$
Aqueduc rue Swail	4	250 000 \$	- \$	- \$	250 000 \$
Bouclage du réseau d'aqueduc sur la 5 <sup>e</sup> Rue entre Archambault et la 11 <sup>e</sup> Avenue	5	87 600 \$	- \$	- \$	87 600 \$
Génératrice pour la station de pompage Samuel-Bessette	5	30 000 \$	- \$	- \$	30 000 \$
Canalisation du fossé longeant la route 133	1	- \$	200 000 \$	- \$	200 000 \$
Remplacement de 2 ponceaux sur le rang de la Savane	1	50 000 \$	50 000 \$	- \$	100 000 \$
Remplacement du pont au parc de l'Étang	5	10 000 \$	- \$	- \$	10 000 \$
Asphaltage de diverses rues	6	- \$	500 000 \$	500 000 \$	1 000 000 \$
Aménagement de l'accotement sur la montée Daigneault	6	- \$	450 000 \$	- \$	450 000 \$
Accotement en asphalte sur le rang de la Savane	6	- \$	1 000 000 \$	- \$	1 000 000 \$
Refaire l'asphalte dans le stationnement du B.I.T.	5	31 900 \$	- \$	- \$	31 900 \$
Achat d'une ligneuse	1	5 000 \$	- \$	- \$	5 000 \$
Achat d'une plate-forme élévatrice	1	6 000 \$	- \$	- \$	6 000 \$
Achat d'une remorque à benne basculante	1	10 000 \$	- \$	- \$	10 000 \$
Achat d'un camion pour le service des travaux publics	2	- \$	45 000 \$	- \$	45 000 \$
Éclairage de rue	1	50 000 \$	50 000 \$	- \$	100 000 \$
Remplacement des lumières dans les parcs par des DEL	1	20 000 \$	- \$	- \$	20 000 \$
Chalet au parc Bruno-Roy et aménagement extérieur	5	- \$	150 000 \$	- \$	150 000 \$
Aménagement des terrains de tennis et éclairage (si subvention)	1-7	- \$	- \$	265 000 \$	265 000 \$
Aménagement d'un parc sur la montée Daigneault	1-3	400 000 \$	- \$	- \$	400 000 \$
Aménagement du parc de l'Étang (si subvention)	1-7	- \$	- \$	125 000 \$	125 000 \$
Drainage et clôture au terrain de balle	1	90 000 \$	- \$	- \$	90 000 \$
Camion incendie	5	100 000 \$	- \$	- \$	100 000 \$
Achat d'un camion pour les incendies	2	- \$	25 000 \$	- \$	25 000 \$
<b>Total</b>		<b>1 690 500 \$</b>	<b>4 470 000 \$</b>	<b>5 565 000 \$</b>	<b>11 725 500 \$</b>

## \* SOURCE DE FINANCEMENT POUR LES PROJETS :

1) Surplus non affecté  
2) Fonds de roulement

3) Réserve parc  
4) Surplus eau

5) Surplus déjà affecté  
6) Règlement d'emprunt

7) Subvention  
8) Surplus égoût

## Taux comparatifs 2020 - 2021

	2020	2021
<b>TAXES AUX 100 \$ D'ÉVALUATION :</b>		
Résidences .....	0,5796 \$	0,5848 \$
Six logements et plus .....	0,6726 \$	0,6787 \$
Immeubles industriels .....	1,2594 \$	1,2707 \$
Non résidentiels .....	1,0455 \$	1,0549 \$
Agricole .....	0,5796 \$	0,5848 \$
Terrains vagues desservis .....	1,1592 \$	1,1696 \$
<b>TAXES À L'UNITÉ :</b>		
Eau .....	170,00 \$	170,00 \$
Matières résiduelles .....	81,74 \$	82,32 \$
Matières recyclables .....	47,50 \$	73,50 \$
Matières organiques .....	81,50 \$	82,35 \$
Écocentre .....	0,00 \$	25,00 \$
Assainissement .....	160,00 \$	160,00 \$
Sécurité publique .....	175,00 \$	175,00 \$
<b>Total .....</b>	<b>715,74 \$</b>	<b>768,17 \$</b>



## TROIS VERSEMENTS

Vous aurez la possibilité de payer votre compte de taxes 2021 en 3 versements, qui auront lieu:

1<sup>er</sup> versement : 11 mars 2021

2<sup>e</sup> versement : 10 juin 2021

3<sup>e</sup> versement : 16 septembre 2021

Il est possible de payer votre compte de taxes des 2 façons suivantes :

- En nous faisant parvenir un chèque au nom de la « Ville de Richelieu » par la poste (200, boul. Richelieu, Richelieu, J3L 3R4)
- Via votre institution bancaire ou le logiciel de transaction de cette dernière

À noter : en raison de la COVID-19, nous vous prions de ne pas vous présenter à l'hôtel de ville pour le paiement.